

B. 16 Ce quatre février mil huit cent trente cinq
par nous prêtre soussigné a été baptisé Amable,
Amable ne aujourd'hui du légitime mariage de Pierre
Lacoste, cultivateur de ce lieu et de Louise Ba-
Lacoste riteau. Ont été parrain et marraine Amable
Lacoste et Angélique Arèse qui, ainsi que le
père, n'ont pu signer

Ant. Hauseau ^{Prêtre}